

2 **2015 : Bilan positif pour les Fondations de PensExpert**
Croissance stable des capitaux de prévoyance

2 **Le derisking dans la prévoyance**
Les solutions de prévoyance 1e réduisent les risques du bilan

3 **Futur de la prévoyance retraite - Prendre les choses en mains**
Interview avec le Professeur Dr Walter Ackermann

4 **Pool hypothécaire de PensExpert**
Investissement à faible risque comme alternative aux obligations



PensCheck

La Newsletter PensExpert – Printemps 2016

Retraite à 65 ans : le temps des adieux



Jörg Odermatt

Directeur général de PensExpert SA

Depuis l'introduction de l'AVS en 1948, l'espérance de vie résiduelle après l'âge de la retraite a augmenté pour les hommes et les femmes de plus de 50%. Grâce aux progrès médicaux, cette tendance positive ne semble pas prête de s'arrêter. L'âge de la retraite actuel ne correspond plus à la réalité démographique. A tel point qu'il est devenu l'un des thèmes majeurs du projet de réforme de la prévoyance.

Une étude sur la prévoyance publiée par l'Institut d'Économie de l'Assurance de l'Université de St-Gall en arrive à la même conclusion. Selon notre invité, le Prof. Dr Walter Ackermann, la réforme Prévoyance 2020 est certes un premier pas dans la bonne direction. Mais si l'on souhaite stabiliser durablement l'AVS et le 2ème pilier, d'autres ajustements seront inévitables.

Une nouvelle solution de placement

Dans le passé, les comptes d'épargne du 3ème pilier et des institutions de libre passage étaient particulièrement bien rémunérés par les banques. Cette époque semble toutefois définitivement révolue. Forte de ce constat, PensExpert a lancé ce printemps son propre « Pool hypothécaire ». Ce modèle d'investissement stable et peu risqué a les mêmes caractéristiques qu'un placement à revenu fixe. C'est une véritable alternative aux positions en cash et obligataires d'un portefeuille. D'autant plus que les clients de PensExpert peuvent investir jusqu'à 50% de leurs avoirs de prévoyance dans ce pool.

Croissance réjouissante

Les avoirs de retraite des quatre fondations de prévoyance de PensExpert ont augmenté l'année passée de plus de 350 millions de francs. À fin 2015, le volume total s'élevait à 3,3 milliards de francs.

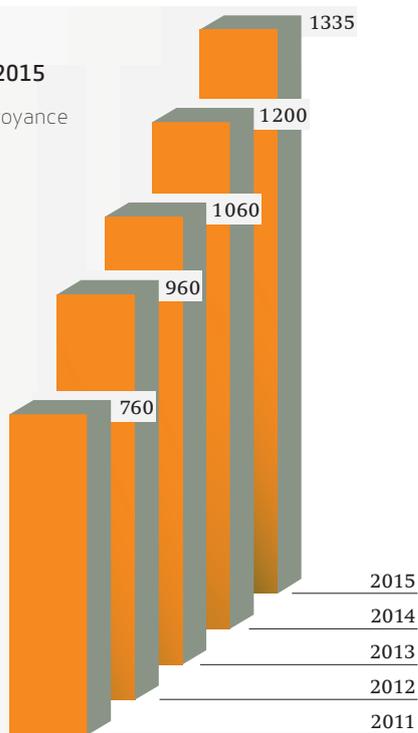
2015 : Bilan positif

Croissance stable des capitaux de prévoyance

PensFlex

Bilan 2011 - 2015

Avoirs de prévoyance en CHF Mio



Fondation collective PensFlex

Les avoirs de prévoyance de la Fondation collective PensFlex ont enregistré l'année dernière une solide croissance de 135 millions de francs. Le total des avoirs de prévoyance assurés par PensFlex s'élève ainsi à 1,335 milliards de francs au 31.12.2015 pour un effectif d'environ 2 900 assurés.

Nous avons enregistré une quasi absence de sinistres comparée à l'année dernière. Ces résultats positifs de la sinistralité, permettront d'offrir à l'avenir des conditions tarifaires pour les primes de risque encore plus attractives.

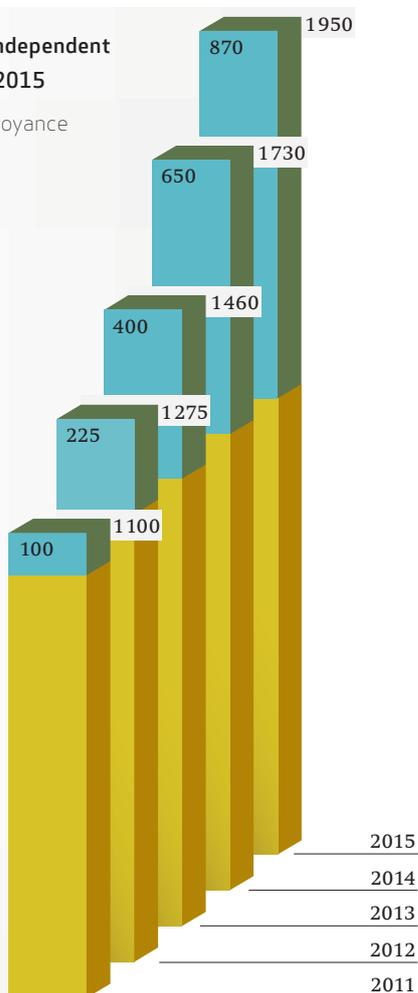
Le derisking dans la prévoyance

Avec les mesures de derisking, c'est avant tout les sociétés cotées en bourse qui essaient par ce moyen d'optimiser leur bilan. La raison : depuis 2013 sont entrées en vigueur les nouvelles normes comptables IAS 19. Ces nouveaux standards prévoient que les engagements en matière de prévoyance ne soient plus calculés sur la base du taux technique de la caisse de pensions. De tels engagements devront être comparés chaque année au taux du marché (taux de rendement des obligations de première qualité). Par conséquent, ces normes IAS 19 ont un grand impact sur le bilan de l'entreprise. Une solution de prévoyance 1e comme PensFlex aide les entreprises cotées en bourse à alléger leur bilan.

PensFree et Independent

Bilan 2011 - 2015

Avoirs de prévoyance en CHF Mio



Fondation de libre passage PensFree

La Fondation de libre passage PensFree n'a pas enregistré de croissance en 2015. Elle a donc maintenu le niveau des avoirs de prévoyance d'une valeur totale de 1,080 milliards de francs au 31.12.2015.

Fondation de libre passage Independent

Notre deuxième Fondation de libre passage a enregistré à nouveau une extraordinaire croissance des avoirs de prévoyance. Le montant de ces derniers placés chez Independent a en effet augmenté de 219 millions de francs par rapport à l'année précédente. A la fin de l'année 2015, les capitaux de prévoyance confiés à nos banques partenaires ont atteint un volume total d'environ 870 millions de francs.

Depuis l'été 2015, Independent propose aussi, comme option de planification, une rente de retraite. Cette rente peut être fixée de manière très individualisée. Ainsi le client peut opter, entre autre, pour une rente avec ou sans réversibilité et de plus choisir le niveau de cette réversibilité. Les premières expériences ont montré que les taux de conversion Independent, comparés à ceux des rentes de retraite viagères des compagnies d'assurances, sont très compétitifs. Pour le client domicilié à l'étranger, et pour des questions d'ordre fiscal, cela fait aussi du sens de convertir une partie des avoirs de prévoyance en rente de retraite.

Fondation de prévoyance Pens3a

Le volume Pens3a a diminué l'année dernière de 1,5 millions de francs pour s'élever, au 31.12.2015, à un peu plus de 22,5 millions de francs.

Les réformes touchant au financement de la prévoyance ont la cote

Interview du Prof. Dr Walter Ackermann, directeur de l'Institut d'Économie de l'Assurance de l'Université de St-Gall.



1 Le système de prévoyance suisse a largement fait ses preuves dans le passé. Dès lors, pourquoi une réforme vous paraît-elle si urgente ?

Le système helvétique de prévoyance n'a pas seulement fait ses preuves dans le passé. Aujourd'hui encore, notre pays jouit de l'un des meilleurs régimes de retraite, reconnu au niveau international. Si une réforme est indispensable, c'est que le fonctionnement actuel de notre système n'est pas viable à long terme. Il est particulièrement déstabilisé par l'accroissement de l'espérance de vie et les faibles rendements des capitaux.

2 Quelles mesures d'urgences préconisez-vous ?

Heureusement, un certain nombre de mesures existent, tant au niveau des prestations que du financement. Parmi les plus urgentes et efficaces, j'en mentionnerais deux majeures, qui apporteront rapidement d'excellents résultats : le rehaussement de l'âge de la retraite et la réduction du taux de conversion dans la prévoyance professionnelle obligatoire. Dans l'optique de la population, les options sont au nombre de quatre : travailler plus longtemps, accepter des rentes moindres, augmenter les cotisations ou économiser plus.

3 Ces mesures ne font-elles pas justement partie de la réforme Prévoyance 2020 ?

Fondamentalement oui. Cependant, tel qu'il est conçu, le projet réforme Prévoyance 2020 ne permettra pas de stabiliser durablement le système de prévoyance. Les principaux enjeux, aujourd'hui, concernent la réalité démographique, mais aussi l'évolution de l'économie numérique. Pour y faire face, les autorités ne pourront se soustraire à une autre série de réformes.

4 Travailler plus longtemps et cotiser plus pour des rentes moindres : la pilule risque d'être difficile à avaler, non ?

De nombreuses études ont été réalisées sur l'attitude des gens envers la prévoyance et le projet réforme Prévoyance 2020. Or, bien qu'il suscite des inquiétudes croissantes, notre système de prévoyance jouit encore d'une bonne réputation auprès du public. Avec le vieillissement de la population, les Suisses comprennent que des réformes sont nécessaires pour assurer la pérennité du système. Ils seront ainsi d'autant plus enclins à accepter des réformes qui touchent au financement du système plutôt qu'aux prestations.

5 Les citoyens ne sont-ils pas dépassés par la complexité du système de prévoyance ?

Espérons que non ! Mais les demandes pour une plus grande transparence et une simplification du système sont entièrement justifiées. Pour la majorité de la population, la prévoyance professionnelle constitue le plus important plan d'épargne qu'ils réaliseront dans leur vie.

6 Les assurés ne devraient-ils pas assumer plus de responsabilités et obtenir un plus grand pouvoir de décision sur leurs avoirs ?

Cette exigence me paraît même fondamentale. En particulier dans le deuxième et le troisième pilier, les assurés ne devraient plus être traités comme de simples consommateurs de prestations de vieillesse, mais comme de véritables acteurs et responsables de leur propre prévoyance. L'intérêt et la confiance des gens envers les indispensables réformes à venir s'en verraient d'autant plus renforcés.

7 Des solutions de prévoyance avec libre choix de la stratégie de placement sont de plus en plus demandées. Un tel modèle ne devrait-il pas s'ouvrir à une plus large part de la population ?

Absolument ! Une plus grande liberté dans la prévoyance est un vœu cher. J'exige personnellement depuis des années que la question du libre choix de la caisse de pension pour les assurés soit enfin traitée avec le sérieux qu'elle mérite. Des expériences positives ont été effectuées dans d'autres pays. Il serait judicieux de s'en inspirer.

L'étude « Zukunft der Altersvorsorge – Zeit zum Handeln » peut être consultée sur le site Internet de l'Institut d'Économie de l'Assurance : www.ivw.unisg.ch/de/forschung/anwendungsorientierte+forschung/studien

Placement à faible risque comme alternative aux obligations

Une crise des placements touche le pilier 3a et les fondations de libre passage. Les taux d'intérêts des comptes d'épargne sont en chute libre. Les placements obligataires ne rapportent plus rien. Une limite de 10% des avoirs de prévoyance comme hypothèque pour financer un bien immobilier à usage propre ne représente même plus, pour la majorité de nos clients, une réelle alternative aux valeurs obligataires. La nouvelle solution « Pool hypothécaire » permet d'atteindre, au contraire, un niveau de profit net attractif.

Nouveau groupe d'investissement « Hypothèques d'habitations »

PensExpert SA a développé avec la Fondation d'investissement IST et avobis credit services SA son propre groupe d'investissement « Hypothèques d'habitations ». L'avantage essentiel de cette solution d'investissement par rapport à une hypothèque à usage propre est que les clients avec une maison individuelle en Suisse peuvent investir, jusqu'à concurrence de 50% de leur capital de prévoyance, dans ce pool hypothécaire. Toutefois, seuls les clients qui ont investi leur capital de prévoyance à l'aide de l'une de nos quatre solutions de prévoyance PensExpert, pourront profiter de ce modèle d'investissement.

Valeurs ajoutées du Pool hypothécaire :

- Déductibilité fiscale des intérêts débiteurs
- Transfert non imposable des intérêts débiteurs dans le dépôt de prévoyance
- Alternative intéressante aux titres à revenu fixe
- Investissement stable et à faible risque pour les capitaux de prévoyance
- Faible corrélation avec les marchés financiers

Conditions rigoureuses

Afin d'éviter tout risque de défaillance pour le preneur de prévoyance, l'octroi des prêts hypothécaires est assorti de conditions très rigoureuses. C'est pourquoi, la limite des prêts hypothécaires pour une habitation à usage propre est fixée à 65% (objet immobilier de luxe à 50%) de la valeur actuelle du marché. Pour les résidences de vacances et secondaires ou des biens immobiliers de rendement, cette limite est réduite à 40-50%. Jusqu'à nouvel ordre, seules des hypothèques à taux variables sont offertes.



Avons-nous suscité votre intérêt ? Votre responsable clientèle PensExpert ou Madame Céline Kurmann reste volontiers à votre disposition pour tous compléments d'informations ou pour un entretien personnel.

Céline Kurmann

Détentrice du diplôme fédéral en assurances sociales, depuis trois années chez PensExpert SA, responsable administration hypothèques

Agenda

PensFlex

Facture primes d'épargne 2016
Envoi juin / juillet 2016

PensFlex

Rapport d'activité 2015
Mise en ligne sur le site web juin 2016
Envoi juin / juillet 2016

PensFlex

Rachats facultatifs 2016
En tout temps, mais au plus tard jusqu'à mi-décembre 2016

Pens3a

Cotisation annuelle 2016
En tout temps, mais au plus tard jusqu'à mi-décembre 2016

PensCheck

Edition automne 2016
Envoi jusqu'à mi-décembre 2016

Prochain événement pour les clients et les partenaires

Lausanne : Hôtel Palace & Spa
4 octobre 2016, de 10h30 à 14h00

CONTACT

Head Office :

■ PensExpert SA
Kauffmannweg 16 CH-6003 Lucerne
Tél. +41 41 226 15 15 Fax +41 41 226 15 10

Office :

■ PensExpert SA
Steinenring 52 CH-4051 Bâle
Tél. +41 61 226 30 20 Fax +41 61 226 30 27

■ PensExpert SA

Avenue de Rumine 60 CH-1005 Lausanne
Tél. +41 21 331 22 11 Fax +41 21 331 22 12

■ PensExpert SA

Tödistrasse 63 CH-8002 Zurich
Tél. +41 44 206 11 22 Fax +41 44 206 11 21



info@pens-expert.ch
www.pens-expert.ch
pens-expert-blog.ch